

KOLBSHEIM



Bonjour à toutes et tous,

Le mois dernier s'est déroulé un Conseil Municipal particulièrement important puisqu'il s'agissait de celui consacré au budget. Les conseillers municipaux ont donc pu valider les comptes de 2020 et voter le budget primitif pour l'exercice 2021. Ce budget est indispensable pour

- gérer le fonctionnement quotidien de la commune
- prévoir les investissements nécessaires aux projets en cours ou à venir comme par exemple l'aire de stockage, les travaux de la mairie, la réhabilitation de l'ancienne école ou encore l'aire de jeux. Comme après chaque Conseil Municipal vous pouvez trouver le procès-verbal avec tous les détails sur notre site rubrique "Mairie / Délibérations du Conseil".

Durant ce mois de mars plusieurs "chantiers" ont également bien avancé.

Les arrêts de bus mairie ont été mis aux normes d'accès à mobilité réduite et rénovés. Un panneau d'affichage a été installé devant la mairie et un panneau lumineux (mais éteint la nuit) sera lui encore mis en place rue principale, en face de la mairie. Vous y trouverez les informations importantes concernant notre village. Et, et ...vous l'avez sûrement vu, les travaux de l'aire de jeux ont débuté du côté de l'ancien terrain de foot !

Pour être complet sur cette partie travaux, sachez également que la Commission Ancienne Ecole s'est réunie pour suivre l'avancée du projet de réhabilitation du bâtiment. Au programme de cette réunion, des échanges autour des propositions d'aménagement du cabinet d'architecte (qui donnent vraiment envie d'y être !) et un affinage du budget prévu pour les travaux.

Autre temps fort de ce dernier mois : l'Osterputz du 27 mars. Il a rassemblé une cinquantaine de kolbsemer de tous âges venus par petits groupes (et masqués) nettoyer les abords de notre village, Un grand merci à tous les participants pour leur aide lors de cette action importante du bien vivre ensemble.

En avril, deux temps forts devaient également avoir lieu dans la vie du village en milieu de mois. Une Fête du vélo le 17 avril et une Journée souvenir, patrimoine juif et résistance le 18 avril. Au vu de nouvelles restrictions sanitaires, ces manifestations sont reportées.

Annie Kessouri et la Commission Communication



Exposition dans l'Eglise tous les dimanches d'avril

De 14h30 à 16h30 vous pourrez découvrir des femmes protestantes d'exception qui ont marqué l'histoire du XVI au XXème siècle.
Entrée libre dans les conditions sanitaires désormais habituelles.



Inscriptions au périscolaire du 6 au 23 avril

Les dossiers d'inscription sont accessible à l'url suivante :

<https://chateaux.belamiportailfamille.fr/>.

Si vous possédez un compte, vous pouvez vous connecter avec vos identifiants et cliquer sur le bouton « en savoir plus » de l'actualité « Inscriptions périscolaires rentrée 2021/22 » dès le 6 avril.

En cas de première inscription, il faudra cliquer sur "Téléchargement" en haut à droite et télécharger les « Instructions inscription 2021/22 ».

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Philippe HERTRICH, au 06.30.27.25.62. ou par email sur periscolaire.kolbsheim@fdmjc-alsace.fr.

Les petits chiffres du mois

22

C'est le nombre moyen d'années pendant lesquelles un Kolbsemer habite dans le village.

1

Nouvelle kolbsemer : Charline Noeppel née le 19 mars.

Des nouvelles du jumelage avec Nohra

Comme vous le savez peut-être, notre village est jumelé avec Nohra, une commune allemande du land de Thuringe, dans l'arrondissement du Pays-de-Weimar, au centre de l'Allemagne.

En raison de la crise sanitaire et en accord avec nos amis de Nohra chez qui la situation est similaire (tourisme et lieux d'accueils fermés), l'accueil que nous devons leur réserver ce printemps a été décalé.

Ensemble, nous avons sagement préféré reporter notre rencontre à l'Ascension 2022, du 26 au 29 mai.

Vous pouvez donc déjà vous noter cette date importante pour notre village.

Et si vous souhaitez participer à l'accueil de nos amis allemands chez vous, vous pouvez contacter Patrick Rettig (patrickrettig@orange.fr - 06 85 74 97 34) qui va centraliser l'organisation.

MAXIMUM 30 KM/H

Un accident s'est récemment produit rue du Noyer.

Deux jeunes d'un village voisin ont fait une course sur la route en venant de Breuschwickersheim. L'un d'eux, s'est fait surprendre par le rehaussement de la chaussée en rentrant dans la rue du Noyer. Il s'est encastré entre le mur de la maison et la voiture garée. Ce fait divers n'a heureusement eu que des conséquences matérielles, mais cela aurait pu être pire. Nous en profitons donc pour vous rappeler que pour assurer un maximum la sécurité de tous, l'intégralité des routes du village est limitée à 30 km/h.

MISE A JOUR DES ALBUMS

Si vous appréciez les photos de notre sympathique village, sachez que nous avons mis à jour les galeries photos du site web. Vous y trouverez des photos de paysage, de neige, du château et des moments de convivialité que nous avons pu partager ensemble.

=> <https://kolbsheim.fr/galleries>



Pas envie d'attendre le blattel papier pour avoir les dernières infos du village ?



Toutes les infos sont en temps réel sur www.kolbsheim.fr.

Vous pouvez également recevoir par email notre newsletter du samedi avec les infos de la semaine, il suffit de nous envoyer votre email à accueil@kolbsheim.fr.

Ou alors, rdv sur notre page facebook.